

Les objectifs pédagogiques :

Cette session de formation a pour objectif de permettre aux élus de :

- Découvrir le sujet de la démocratie participative & dynamiser les instances municipales.
- Approfondir la participation des citoyens.
- Se doter d'un cadre méthodologique au niveau de l'équipe municipale.
- Attirer les 'invisibles' dans le processus participatif.

Le Programme :

Principes de la démocratie participative

- Cadrage & définitions
- Enjeux & objectifs communs

Évolution de l'action publique & participation citoyenne

- L'action publique territorialisée
- Rôle de la participation
- Panoplie des formes de participation

Gouvernance participative & implication des citoyens

- Le processus participatif
- Le rôle des élus
- * Atelier participatif : mise en situation pour conduire le déploiement d'un projet de démocratie participative.

Limites de la démocratie participative

- Les écueils & paradoxes
- Les leviers à actionner & facteurs clés de succès

Formateur : Monsieur Louis DE LAROMIGUIERE



8 ans d'expériences professionnelles variées à la croisée de l'entreprise et de la sphère publique.
Juriste et Diplômé de l'Essec, auditeur de l'IHEDN.
Il accompagne désormais les entreprises et collectivités dans la déclinaison opérationnelle de leur stratégie

Les points forts de la formation :

La formation permet d'appréhender le concept de la démocratie participative mais également d'acquérir une méthodologie robuste pour déployer ces dispositifs.

Une application concrète des éléments présentés avec un atelier collaboratif.

Modalités pédagogiques :

Exposé avec fourniture d'apports conceptuels et illustration par des cas concrets.
Facilitation de l'échange d'expériences entre les participants.
Mise à disposition de modèles de documents et d'outils pratiques

Les résultats attendus :

- Acquérir les connaissances structurantes et les principaux mécanismes de démocratie participative.
- Être en mesure de déployer les outils présentés dans le cadre des projets portés par la collectivité.

Public :

Elus,
collaborateurs d'élus,
cadres administratifs,
agents de la collectivité.

Format :

En intra : dans une salle mise à disposition par la collectivité
En inter-collectivité : dans une salle mise à disposition par notre organisme
A distance : en classe virtuelle synchrone en présence de Monsieur Louis DE LAROMIGUIERE

Financement et coût :

Pour les intras, nous consulter pour devis
Pour cette session programmée et ou à distance d'une durée de 3 heures de formation le coût est de 240 € TTC si DIF ELU / 280 € TTC si budget de la collectivité .

Evaluation des acquis :

Évaluations régulières pendant la formation en utilisant différents moyens (mises en situation, quiz...) - Questionnaire de satisfaction en fin de session - Attestation de fin de formation précisant les objectifs de la formation - Possibilité d'évaluer les connaissances acquises par QCM - Suivi post formation à 6 mois par entretien téléphonique et ou questionnaire

Accessibilité et référent handicap :

Les établissements de réalisation des actions de formation de la SAS FDEL sont majoritairement des ERP (Etablissement Recevant du Public), les règles d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap sont appliquées. Nous invitons les personnes en situation de handicap qui veulent suivre une de nos formations à nous contacter directement afin d'évaluer ensemble les modalités d'accès requises. Le référent handicap M GILBERT reste disponible pour tout renseignement à ce propos.

Nombre maximum de participants par session de formation : 15 personnes.

Délai d'accès à cette formation : le délai d'accès est abordé différemment selon qu'il s'agit d'une action de formation inter-collectivité, d'une action intra-collectivité ou d'une action à distance. Le délai d'inscription incompressible si financement DIF ELU est de 11 jours ouvrés avant le jour J de la formation.

Résultats en 2021 et 2022 : 100% des stagiaires recommandent nos formations (Mise à jour régulières des résultats sur notre site internet)